



Bordeaux, le 24 juin 2008

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'Aquitaine avance, l'Europe s'engage

#### *Deuxième comité de suivi des fonds européens en Aquitaine*

**Le préfet de la Région Aquitaine, Francis Idrac et le président du Conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, ont coprésidé le deuxième Comité de suivi des programmes européens en Aquitaine, qui s'est tenu le vendredi 20 juin 2008 à Marquèze, en présence de Pierre Nicolas, Michaël Bezikofer et de Christian Salavert, représentants de la Commission Européenne.**

Ce comité avait vocation à faire le point sur l'avancement des programmes 2007/2013 et de l'exercice 2000-2006 en cours de clôture.

- **Le programme opérationnel 2000-2006** s'était surtout attaché à mettre en valeur les opportunités et le potentiel des territoires les plus fragiles, comme les zones rurales en déclin ou les zones urbaines touchées par les difficultés sociales. **Ainsi, 535 M€ ont été investis par l'Europe, permettant de soutenir 10 593 projets, de créer 12 000 emplois et de mener 2 339 actions de formation.** Sur cette même période, l'Aquitaine a également bénéficié de plusieurs autres programmes qui ont permis de soutenir l'insertion sociale des personnes en difficulté (170 M€ du Fonds Social Européen), le développement durable des villes et quartiers en crise (9,8 M€ du FEDER dans le cadre du programme Urban 2), de lutter contre les discriminations et les inégalités, d'encourager les stratégies originales de développement rural (programme Leader +) ou de promouvoir la coopération trans-européenne (programme Interreg).
- **Le programme opérationnel 2007-2013** inaugure une nouvelle phase en Aquitaine en concentrant les soutiens financiers au profit d'une stratégie, dans l'esprit de celle définie à Lisbonne, puis à Göteborg, visant à « **faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité régionale** ». Ce programme aquitain est « exemplaire dans sa volonté de soutenir la compétitivité économique par la recherche, l'innovation et le développement durable », a souligné Pierre Nicolas, de la Commission Européenne. En outre, Francis Idrac a rappelé que « l'Aquitaine est l'une des quatre premières régions françaises à avoir démarré son programme 2007-2013 ».

#### **L'enveloppe globale impartie à ces programmes s'élève à 715 M€.**

- **Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)** est doté d'une enveloppe de 392 M€. Ce fonds est appelé à intervenir dans les domaines de la recherche et de l'innovation, des techniques d'information et de communication,

et des aides aux territoires spécifiques ainsi qu'au développement durable. Comme il a pour vocation de co-financer des projets, **il devrait générer, en sept ans, un milliard d'euros d'investissements et contribuer à la création de 9 000 emplois.** Depuis le début de la période 2007/2013, un peu plus de 11 M€ ont déjà été attribués, 28 opérations ayant été programmées en 2007 et 49 opérations depuis le début de l'année 2008, soit au total 77 opérations pour un coût total de 44,3 M€. D'ici à la fin de l'année, 108 opérations seront programmées pour un montant total de 101,4 M€ dont 21 M€ de contribution européenne.

- **Le Fonds Social Européen (FSE)** bénéficie en priorité aux publics en difficulté. Il est doté, pour la période 2007/2013, de 187 M€. Il a consacré, au cours des quatre derniers comités de programmation, plus de 4 M€ au soutien de l'insertion professionnelle, de la socialisation des populations en difficulté, de l'emploi féminin et des jeunes diplômés (hors subventions globales représentant 82,2 M€).
- **Le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER)** vise à améliorer la compétitivité de l'agriculture, de la sylviculture, l'aménagement de l'espace rural et la diversification de son économie. Le préfet de région a annoncé que ce fonds passera pour l'Aquitaine de 136 M€ à 145 M€. Il est abondé de 1,5 M€ pour la mise en œuvre du contrat Natura 2000, de 2,5 M€ pour la dotation dédiée au programme Leader (déjà, 11 contrats Leader ont été signés et trois de plus sont en instance) et d'un peu plus d'un million d'euros supplémentaire destiné à l'axe 3 de développement local.
- **Le Fonds Européen pour la pêche (FEP)**, qui vise à garantir une exploitation durable des ressources aquatiques, à promouvoir les méthodes de pêche respectueuses de l'environnement et la diversification des activités économiques dans les zones dépendant de la pêche, est en période de démarrage. D'ores et déjà, il a pris le relais de l'instrument Financier d'orientation de la Pêche (IFOP) pour deux nouvelles tranches, financées par l'Europe à 50%, avec par exemple une importante opération de modernisation du complexe ostréicole du port d'Andernos-les-Bains.

**Au total, les quatre comités de programmation qui se sont tenus en octobre, novembre, janvier et avril ont permis de programmer plus de 260 projets et d'attribuer plus de 27 M€ de subventions européennes.**

---

Contacts presse :

Préfecture de Région : Sophie Billa - 05 56 90 60 18 et 06 07 62 05 99

Conseil Régional : Rachid Belhadj – 05 57 57 02 75 et 06 18 48 01 79

---